



Dossier de candidature Boutique éphémère

Présentation du dispositif

La Maison de l'Entrepreneur de l'Entreprise et de l'Emploi est une société commerciale créée par la Ville d'Ajaccio et la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien pour développer un service d'immobilier d'entreprises, souple, réactif et adapté aux besoins des entrepreneurs, quels qu'ils soient.

Pour lutter contre la vacance commerciale et favoriser la diversité des activités commerciales en centre-ville d'Ajaccio, la ville d'Ajaccio s'appuie sur la M3E pour proposer à des entrepreneurs, des artisans et des artisans d'art, une aide à l'immobilier d'entreprise permettant de disposer d'un espace de vente éphémère à un tarif avantageux. Cette aide s'inscrit dans le cadre du deuxième alinéa de l'article L1511-3 du code général des collectivités territoriales.

En 2022, la M3E a été retenue dans le cadre d'un appel à projet "Cœur des territoires" lancé par BPI France. Grâce à ce soutien aux côtés de la Ville d'Ajaccio, elle a pu renforcer son action et prendre à bail les boutiques de la rue Fesch et de la rue Sebastiani.

1-Descriptif des boutiques

La M3E gère à ce jour quatre espaces distincts :

- 45 m² de boutique dans la rue Fesch
- 67m² au 1 rue Maréchal Ornano 1
- 28 m² en duplex au 2 rue maréchal Ornano
- 72 m2 rue Sébastiani

L'eau et l'électricité ainsi qu'une connexion internet sont fournies et refacturées dans le cadre de la location



Maison de l'Entrepreneur, de l'Entreprise et de l'Emploi
Immeuble Castellani – 4 avenue du Mont Thabor – 20090 AJACCIO
RCS 838 947 083 00021 Tél. : 04 95 10 15 25



2- Conditions de location

La durée de location est de deux journées au minimum et 10 mois maximum. Il est possible de renouveler cette occupation sur accord du comité de sélection.

Il est interdit aux occupants de sous-louer, prêter ou céder à qui que ce soit, même temporairement, la jouissance du lieu mis à leur disposition.

Il est toutefois possible que le local soit partagé :

- à l'initiative des artisans, s'ils font partie d'un collectif et après avis du comité de sélection
- à l'initiative de la M3E et en accord avec les artisans, afin d'optimiser l'exploitation des locaux

3- Tarifs de location

Le tarif de location dépend des boutiques. Il correspond au montant du loyer effectivement payé par la M3E diminué de l'aide à l'immobilier d'entreprise de -50%

- 55 rue Fesch, le tarif est de 675 € TTC/ mois ou 22.50 €/ jour
- 1 rue maréchal Ornano, le tarif est de 800 €TTC/ mois € ou 27 €/jour
- Au 2 rue maréchal Ornano, le tarif est de 400 €TTC/ mois ou 13.50 €/jour
- Rue Sébastiani, le tarif est de 625 € TTC/mois ou 21€/jour

Les fluides (eau et électricité) faisant l'objet d'une refacturation séparée.

Une convention d'occupation sera signée avec la M3E à partir de deux semaines de présence dans la boutique. Pour des périodes plus courtes d'occupation, l'occupation qui aura fait l'objet d'un accord du comité de sélection, fera l'objet d'un simple pro-format et d'une facturation globale.

4- Stationnement des exploitants

La ville, ni la M3E ne mettent à disposition d'emplacements spécifiques pour les preneurs. Il leur appartiendra de stationner à leur frais soit sur le domaine public soit dans les parkings à proximité des locaux.



Les engagements du locataire

1-Le statut des occupants

Les artisans-vendeurs, les occupants des boutiques sont des professionnels installés en nom propre ou micro-entrepreneurs ou des personnes coopératives d'activité ou couveuse. Ils devront présenter un numéro SIREN ou RNA pour les associations.

Les boutiques éphémères portées par la M3E ayant vocation à soutenir les jeunes entreprises ou celles manquant de visibilité, elle ne sera pas accessible aux créateurs possédant une boutique en propre dans un périmètre de moins de 10 km.

2-Activité exercée au sein de la boutique

Il sera possible d'exposer et de vendre. Sur demande spécifique, il sera possible d'autoriser des activités de fabrication/atelier et démonstration sous condition de ne pas utiliser de matériel de cuisson, ne pas entraîner de détérioration du local ou des canalisations.

En cas de dégustation sur place, l'utilisateur devra respecter la législation en vigueur pour les produits réglementés (alcool, etc...)

3-Le respect du voisinage et de l'ordre public

Les preneurs ne devront en aucun cas nuire à la tranquillité du voisinage, ne pas occuper même temporairement le domaine public en dehors de la boutique, ni porter atteinte à l'ordre public. Leur responsabilité sera directement engagée en cas de plaintes et de réclamations.

Les professionnels présents dans le local devront faire leur affaire personnelle, à leurs risques, périls et frais, sans que la M3E puisse en être inquiétée ou recherchée, de toutes réclamations faites par les voisins et les tiers.

4-Respect de la réglementation

Les occupants s'engagent à respecter la réglementation du droit du travail, le code du commerce et les conditions fiscales d'une activité marchande (code général des impôts). La M3E n'est pas garante du respect de ces règles en lieu et place des vendeurs.



Maison de l'Entrepreneur, de l'Entreprise et de l'Emploi
Immeuble Castellani – 4 avenue du Mont Thabor – 20090 AJACCIO
RCS 838 947 083 00021 Tél. : 04 95 10 15 25



5-Entretien et état des boutiques

Le ménage est à la charge des occupants.

Dans les lieux loués, il ne pourra être fait aucun aménagement, aucun percement de mur ou de changement de distribution sans un accord express de la M3E.

Les preneurs sélectionnés s'engagent, à la fin du bail, à rendre le local dans les mêmes conditions d'usage de la prise de bail.

Chaque occupant devra fournir une assurance responsabilité civile et signer une renonciation à recours contre la M3E et son assureur à la suite de sinistre pouvant atteindre les biens meubles. Les créateurs exposant dans le cadre d'un collectif devront présenter des documents établis à titre individuel.

6-Obligation en matière de communication/ publicité

Chaque artisan devra effectuer la promotion de la présence dans la boutique éphémère sans concours financier de la ville ou de la M3E.

La M3E et la ville communiqueront sur leurs supports, les dates et horaires d'ouverture, les conditions d'accès pour le public, le calendrier d'occupation des boutiques éphémères.



Maison de l'Entrepreneur, de l'Entreprise et de l'Emploi
Immeuble Castellani – 4 avenue du Mont Tabor – 20090 AJACCIO
RCS 838 947 083 00021 Tél. : 04 95 10 15 25



Liste des pièces à fournir

Afin de réserver tout ou partie d'une boutique éphémère, chaque occupant ou collectif d'occupant devra transmettre un dossier à la M3E.

Ce dossier sera composé de :

- La fiche candidature dûment remplie et présentée ci-après
- 1 extrait Kbis de moins de 3 mois et/ou un extrait d'immatriculation
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile
- 1 copie d'une pièce d'identité de tous les occupants
- 1 autorisation légale en cas de dégustation/consommation d'alcool sur place

Le dossier devra être remis en mains propres à la M3E ou retourné à l'adresse suivante :

SPL M3E

4 avenue du Mont Thabor

Quartier Saint Joseph

20090 Ajaccio

Ou par mail à contact@m3e.corsica

Les candidatures seront étudiées par le comité de sélection composé de la Direction générale adjointe Proximité et Services à la Population et de la Direction du commerce et de l'artisanat de la Ville d'Ajaccio. Il se réserve le droit de refuser une demande ou d'y apporter des prescriptions et modifications.

La M3E se réserve la possibilité d'accepter ou de refuser les demandes de réservation qu'elle reçoit sans recours d'aucune sorte.

Les demandes seront traitées en fonction de :

- 1- La disponibilité des boutiques
- 2- L'activité proposée et son intégration dans l'environnement commercial existant
- 3- La qualité des produits proposés
- 4- La capacité du concept à attirer du public



Maison de l'Entrepreneur, de l'Entreprise et de l'Emploi
Immeuble Castellani – 4 avenue du Mont Thabor – 20090 AJACCIO
RCS 838 947 083 00021 Tél. : 04 95 10 15 25



Fiche candidature

Nom de l'entreprise.....
Activité.....
N° de siret.....
N° d'immatriculation.....
Nom des occupants.....
Adresse de l'entreprise.....
Code postal..... Ville.....
Tel fixe..... portable.....
Email.....
Site Internet
Réseaux sociaux utilisés pour communiquer.....
.....

Précisez votre préférence pour la boutique :

Rue Fesch : choix numéro

1 rue Maréchal Ornano : choix numéro.....

2 Rue Maréchal Ornano : choix numéro.....

De quelle surface de vente avez-vous effectivement besoin ?

.....

Acceptez-vous de partager le local avec un autre artisan ?

Avez-vous besoin d'un espace atelier :

De quelle superficie :



Maison de l'Entrepreneur, de l'Entreprise et de l'Emploi
Immeuble Castellani – 4 avenue du Mont Thabor – 20090 AJACCIO
RCS 838 947 083 00021 Tél. : 04 95 10 15 25



Description des produits proposés à la vente :

.....

Pourquoi souhaitez-vous louer la boutique éphémère ?

.....

Précisez vos périodes et durées souhaitées ? (Au moins 3 périodes)

A, le.....2022

Le Candidat

Signature



Maison de l'Entrepreneur, de l'Entreprise et de l'Emploi
Immeuble Castellani – 4 avenue du Mont Tabor – 20090 AJACCIO
RCS 838 947 083 00021 Tél. : 04 95 10 15 25

